

Zeitschrift: Schweizer Hotel-Revue = Revue suisse des hotels
Herausgeber: Schweizer Hotelier-Verein
Band: 24 (1915)
Heft: 27

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



No. 27
BASEL
3. Juli
1915

No. 27
BALE
3 Juillet
1915

Vierundzwanzigster Jahrgang
Erscheint jeden Samstag
Organ und Eigentum des
Schweizer Hotelier-Vereins

Vingt-quatrième Année
Paraît tous les Samedis
Organe et Propriété de la
Société Suisse des Hôtelliers

Alleinige Inseraten-Annahme: **RUDOLF MOSSE**, Annoncen-Expedition, Zürich und Basel. **Les annonces sont seules reçues par RUDOLF MOSSE**, Agence de publicité, Zurich et Bâle.
Alleinige Konzessionärin für den in- und ausländischen Propagandendienst des Schweizer Hotelier-Vereins. **Seule concessionnaire du service de publicité suisse et étranger de la Société Suisse des Hôtelliers.**
INSERTIONSPREIS: Pro Pettizelle 30 Cts., Anzeigen auslând. Ursprungs 40 Cts., Reklamen Fr. 1.25, Reklamen auslând. Ursprungs Fr. 1.50. **PRIX DES ANNONCES:** La petite ligne 30 cts., annonces de l'étranger 40 cts.; réclames fr. 1.25, réclames de l'étranger fr. 1.50.

ABONNEMENT: SCHWEIZ: Jährl. Fr. 10.—, halbjährl. Fr. 6.—, vierteljährl. Fr. 3.50, 2 Monate Fr. 2.50, 1 Monat Fr. 1.25. **ABONNEMENTS:** SUISSE: 12 mois fr. 10.—, 6 mois fr. 6.—, 3 mois fr. 3.50, 2 mois fr. 2.50, 1 mois fr. 1.25. **ÉTRANGER** (fr. de port compris): 12 mois fr. 15.—, 6 mois fr. 8.50, 3 mois fr. 4.50, 2 mois fr. 3.20, 1 mois fr. 1.60.
Postcheck- & Giro-Konto No. V, 85 ◻ Redaktion und Expedition: St. Jakobstrasse No. 11, Basel. ◻ **TÉLÉPHONE** No. 2406. ◻ Rédaction et Administration: St. Jakobstrasse No. 11, Bâle. ◻ Compte de chèques postaux No. V, 85 ◻
Verantwortlich für Redaktion und Herausgabe: E. Stigeler, Basel. ◻ Druck: Schweizerische Verlags-Druckerei G. Böhm, Basel.

Aufnahms-Gesuche.
Demandes d'Admission.

Mr. Thomas Plattner, Directeur, Hôtel Esplanade, Minusio-Locarno . . . 100
Parasiten: MM. Rob. Frank-Bucher, Directeur, Grand & Palace Hôtel, Lugano, et Ubaldo Scazziga, Hôtel du Parc, Locarno.

Wenn innert 14 Tagen keine Einsprache erhoben wird, gilt obiges Aufnahmsgesuch als genehmigt.
Si d'ici 15 jours il n'est pas fait d'opposition, la demande d'admission ci-dessus est acceptée.

Verainsnachrichten.

Protokoll
der
XXXIV. ordentl. Generalversammlung
Samstag, 26. Juni 1915, vormittags 8 1/2 Uhr,
im Hotel Schweizerhof in Olten.

- Traktanden:**
- Geschäftsbericht.
 - Beschluss betr. Nichteinzug der Beiträge an Propagandakasse und Hotelführer pro 1914.
 - Jahresrechnungen.
 - Budget des Vereins pro 1915/16.
 - Wahl der Rechnungsrevisoren für Verein und Fachschule.
 - Bericht und Mitteilungen der Propagandakommission.
 - Beitrag an die Propagandakasse.
 - Bericht und Mitteilungen der Fachschulkommission.
 - Landesaussstellung «Hospes».
 - Die Lage und Hilfsaktion.
 - Antrag des Hotelier-Vereins Thun betreffend Innehaltung der Hotelführerpreise.
 - Einheitliche Regelung des Koch- und Kellerhelferwesens.
 - Mitteilungen:
 - Vorstellung des neuen Vorstandes;
 - Versicherungsfragen;
 - Mineralwasserflaschen.
 - Verschiedenes u. persönliche Anregungen.
- Vom **Aufsichtsrat** sind anwesend:
Kreis I: Hr. F. Eggimann, Bern
Kreis II: Hr. H. Sommer, Thun
Kreis III: Hr. A. Bon, Vitznau
 E. Cattani, Engelberg
 O. Hauser, Luzern
 J. Hüslér, Luzern
 A. Müller, Flühlen
Kreis IV: Hr. J. V. Dietschy, Rheinfelden
 W. A. Graf, Schaffhausen
 E. Manz, Zürich
 O. Michel, Basel
 H. Neithardt, Zürich
Kreis V: Hr. A. Brenn, Passugg
 Ch. Elsener, Davos-Platz
 L. Gredig, Pontresina
 R. Mader, St. Gallen
 Dr. O. Töndury, Tarasp

Entschuldigt:
Kreis I: Hr. A. Armleder, Genève
 W. Niess, Aigle
 J. A. Schmid, Lausanne
II: H. Marbach, Bern
III: A. Riedweg, Luzern
V: E. Taverna, Chur
VII: A. Reber, Locarno
 C. Reichmann, sen., Lugano

Vom **Vorstand** sind anwesend:
Hr. O. Hauser, Luzern, Präsident
E. Cattani, Engelberg, Vizepräsident
H. Haefeli, Luzern, Beisitzer
E. Stigeler, Basel, Sekretär

Verhandlungen.
An der Versammlung nahmen 141 Mitglieder teil, deren Namen wir am Schlusse des Protokolls in der Präsenzliste folgen lassen.

Herr Präsident **Hauser** eröffnet die Verhandlungen, indem er seine Kollegen herzlich willkommen heisst und ihnen dafür dankt, dass sie trotz der ungünstigen wirtschaftlichen Lage so zahlreich erschienen sind. Er erwähnt sodann eine Anfrage seitens der Schweizer Presse, einer Anzahl ihrer Vertreter zu gestatten, den Versammlungen des Vereins beizuwohnen und erörtert kurz, dass gestützt auf einen früheren Vereinsbeschluss, das Gesuch abgelehnt werden musste. Der Vorsitzende gedenkt sodann der im letzten Jahre verstorbenen Vereinsmitglieder und hebt insbesondere die hervorragenden Verdienste hervor, die sich das verstorbene Aufsichtsrats- und Vorstandsmitglied Herr Anton Bon sen. in eifriger und hingebender Tätigkeit während mehr als zwei Dezennien um den Verein erworben hat. Die Versammlung ehrt das Andenken der Verstorbenen durch Erheben von den Sätzen.

Zu Stimmzählern werden ernannt die Herren R. Matzig, Hotel Europe, Luzern, und Otto Egli, Direktor, Hotel Beau-Rivage, Lausanne-Ouchy.

1. Geschäftsbericht. Der Präsident verweist auf den den Mitgliedern gedruckten zugestellten Bericht des Vorstandes, der diesmal besonders umfangreich ausfiel, um den Mitgliedern ein getreues Bild von den Vorkehren zu geben, die der Vorstand seit Kriegsausbruch zur Linderung der Notlage in der Hotellerie anstrebte und zum Teil verwirklichen konnte. Der Vorsitzende erklärt sich überdies bereit, auf Wunsch auch heute ausführliche Auskünfte erteilen zu wollen. Vom Rechte der Diskussion macht indes niemand Gebrauch und es wird der Bericht einstimmig genehmigt.

2. Beschluss betreffend Nichteinzug der Beiträge an Propagandakasse und Hotelführer pro 1914. Herr Präsident **Hauser** teilt mit, dass der Vorstand im Einverständnis mit dem Aufsichtsrat schon kurz nach Kriegsausbruch beschloss, von der Einforderung der Beiträge an die Propagandakasse und den Hotelführer pro 1914/15 Umgang zu nehmen, um auch seitens des Vereins der Notlage der Mitglieder Rechnung zu tragen. Die Vereinskasse solle gerade bei solchen Anlässen zur Entlastung der Mitglieder herbeigezogen werden. Der Ordnung halber muss der Beschluss noch von der Generalversammlung ratifiziert werden und ersucht der Präsident, das Vorgehen des Aufsichtsrates zu genehmigen. Diesem Antrag wird einhellig zugestimmt.

3. Jahresrechnungen. Der **Vorsitzende** erläutert in kurzen Worten die einzelnen Posten der Jahresrechnung und verweist insbesondere auf das eingetretene Defizit, herbeige-

führt durch den Nichteinzug der Beiträge an Propagandakasse u. Hotelführer. Zum Jahresabschluss des Zentralbureaus ist namentlich der starke Rückgang des Annoncenteils hervorzuheben, der den Einnahmenüberschuss des Vereinsorgans von Fr. 30,000.— in früheren Jahren auf Fr. 9000.— im Berichtsjahre herabdrückte. Die Jahresrechnung, die Rechnung des Tschumifonds, die Rechnung und der Bericht des Zentralbureaus, sowie der Bericht der Rechnungsrevisoren werden hierauf unter bester Verdankung an die Rechnungssteller genehmigt und dadurch dem Vorstand Décharge erteilt.

4. Budget des Vereins pro 1915/16. Herr **Hauser** erinnert an den Beschluss des Aufsichtsrates, auch für das neue Geschäftsjahr den Beitrag an die Propagandakasse und den Hotelführer nicht zu erheben. Es komme daher nur der gewöhnliche Mitgliederbeitrag zur Erhebung, wodurch in die Vereinskasse voraussichtlich ein weiteres Loch gerissen werde, wenn auch im Budget-Entwurf ein kleiner Uberschuss vorgesehen sei.

Dem Budget wird ohne Diskussion zugestimmt.

5. Wahl der Rechnungsrevisoren. Bisherigen Usus gemäss ist alljährlich ein Rechnungsrevisor, sowohl des Vereins wie der Fachschule, durch eine Neuwahl zu ersetzen und zwar sollen die deutsche und romanische Schweiz gleichmässig berücksichtigt werden. Der Aufsichtsrat schlägt demnach als Revisoren für das laufende Jahr vor: für die Vereinsrechnungen: Herrn Hans Badrutt, Palace Hotel, St. Moritz (bish.) und Herrn Georges Breuer, Hotel Breuer, Montreux (neu); für die Rechnungen der Fachschule: Herrn C. Schwenter, Parkhotel Mooser, Vevey (bish.) und Herrn V. Ernens, Hotel Russie und Continental, Genf (neu).

Da keine Gegenanschläge fallen, erklärt der Vorsitzende die Herren als gewählt.

6. Bericht u. Mitteilungen der Propagandakommission. Herr Dr. **Töndury**, Präsident der Propagandakommission erstattet in ausführlicher Weise Bericht über die Rechnung der Propagandakasse und die Tätigkeit der Kommission. Wie dem Geschäftsberichte des Vorstandes zu entnehmen ist, wurden auf Beschluss des Aufsichtsrates hin die ordentlichen Beiträge an die Propagandakasse nur von den im Rechnungsjahr neu Eintretenden Mitgliedern erhoben. Auch andere Beiträge gingen gewaltig zurück. Als Folgeergebnis verzeigt die Rechnung ein grösseres Defizit, das von der Vereinskasse bestritten wurde. Ersparnisse auf den Ausgabeposten konnten nicht erzielt werden, weil bei Ausbruch des Krieges die Kredite bereits aufgebraucht waren. Die Belege über die gemeinsamen Ausgaben mit den S. B. B. sind im Auftrage der Propagandakommission von Hrn. Ch. **Butticaz** einer eingehenden Prüfung unterzogen worden, der sich über deren Verwendung in sehr lobendem Sinne ausspricht.

Zum Budget der Propagandakommission übergehend, gedenkt Herr Dr. Töndury des generösen Entgegenkommens der Bundesbahnen, die für dieses Jahr auf den Beitrag unseres Vereins an die Agentur New-York verzichtet haben. Was das Verkehrsbureau in Petrograd anbelangt, so war der Aufsichtsrat ursprünglich der Ansicht, das Bureau eingehen zu lassen, ist dann aber auf den Beschluss zurückgekommen, speziell auf den Wunsch der schweiz. Badoorte. In der Tat

war der Beschluss etwas übereilt und es wäre nicht klug, die Reklame in Russland einzustellen, zu einer Zeit, wo nach dem Krieg ein grosserer Zustrom der russischen Reisewelt zu gewärtigen sein wird. Das Verkehrsbureau war bis anhin im Hotel Europe untergebracht, in Zukunft soll aber versucht werden, es in ein anderes Lokal zu verlegen. Auch den Chef des Bureaus, Herrn Keller, möchten wir nicht verlieren, da er die Angelegenheit und dem Verein noch viele gute Dienste leisten wird. Wenn auch die Angelegenheit im Moment noch nicht spruchreif ist, so muss die schweizerische Hotellerie doch grossen Wert auf den Besuch aus Russland legen, und ihre Reklame dasebst fortsetzen. Referent stellt daher den Antrag, das Budget der Propagandakommission im Sinne der Vorlage zu bewilligen und den Vorstand zu ermächtigen, hinsichtlich des Verkehrsbureaus Petrograd das Nötige zu veranlassen.

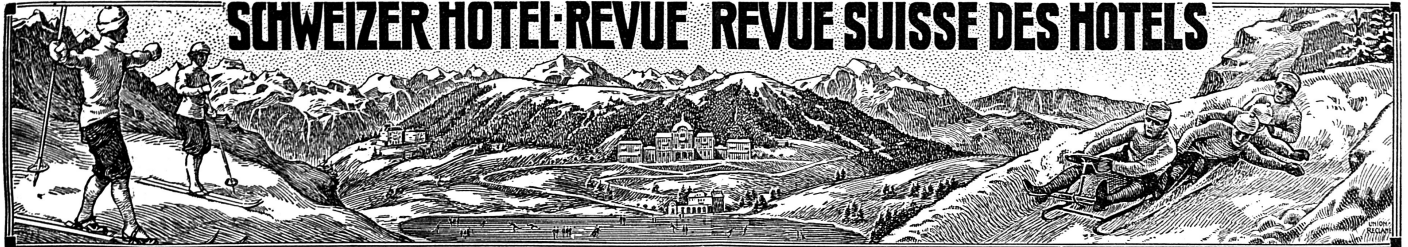
Herr Präsident **Hauser** verdankt das vorzügliche Referat und schliesst sich namens des Vereins dem Dank bezüglich des Beitrages Agentur New-York an die S. B. B. an, deren Vorgehen ausserordentlich nobel sei.

Vom Rechte der Diskussion wird auch bei dieser Position kein Gebrauch gemacht und somit der Bericht der Propagandakommission wie deren Vorschlag in Sachen Verkehrsbureau Petrograd stillschweigend gutgeheissen.

7. Beitrag an die Propagandakasse. Der **Vorsitzende** bemerkt, dieses Traktandum sei eigentlich schon unter Position 4. Budget erledigt worden; ein nochmaliger Beschluss könne daher hier unterbleiben. Ein Beitrag an die Propagandakasse wird auch in diesem Jahre von den Mitgliedern nicht erhoben.

8. Bericht und Mitteilungen der Fachschulkommission. Herr **Butticaz**, Präsident der Fachschulkommission, referiert in detaillierter Weise über den Geschäftsgang des Instituts, der unter ziemlich guten Konditionen verlief. Die Zahl der Schüler war etwas kleiner als frühere Jahre; trotzdem aber der Prozentsatz der Ausländer verhältnismässig hoch war, trat nur ein Zögling vor Beendigung des Kurses aus. Der Leiter der Kochkurse wurde zweimal mobilisiert und die Schulkommission war daher genötigt, einen Stellvertreter einzustellen. Eine Aenderung im Lehrpersonal wird insofern eintreten, als sich leider die Fachschulkommission veranlasst sah, die Demission des Kochkurs-Leiters anzunehmen, als ihr diese vor einigen Wochen unterbreitet wurde. Immerhin sind die nötigen Vorkehren getroffen, dass die Kochkurse keinen Unterbruch erleiden, deren erster am 15. September unter neuer Leitung beginnen wird.

Auf die Durchführung des höheren Fachkurses wurde angesichts der durch den Krieg geschaffenen wirtschaftlichen Lage verzichtet, doch wird die Eröffnung auch dieses Kurses im nächsten Herbst definitiv erfolgen. Um auch die Hotelpraxis im Unterrichtsplan dieses Kurses richtig zur Geltung bringen zu können, ist bereits ein Hotelier als Lehrer für unsere Bildungsstätte verpflichtet worden. Das fachliche Bildungswesen gewinnt in der Hotellerie immer höhere Bedeutung, in all unsern Konkurrenzländern mehrt sich die Zahl solcher Institute von Jahr zu Jahr, so dass auch wir wünschen müssen, unsere Schule möge immer mehr florieren und sich entwickeln. Die finanziellen Voraussetzungen sind im Tschumifonds vorhanden und im



Développement du tourisme en Autriche.

Les mesures de développement en faveur du tourisme ont conduit en Autriche à la création d'un Ministère du tourisme où se relient tous les fils de facteur économique si important et si dispersés. Nos voisins de l'Est possèdent depuis longtemps ce que nous tendons à obtenir en Suisse par le moyen du Bureau fédéral du tourisme. En Autriche le Gouvernement protège tous les désirs et tous les mouvements destinés à développer l'importance de l'industrie des étrangers, et les résultats obtenus au courant des dix dernières années sont très appréciables. Là, comme partout où le tourisme forme un facteur important dans l'économie nationale, le mouvement des étrangers a diminué dans une grande mesure depuis le commencement de la guerre, et l'industrie des hôtels s'y trouve dans une situation aussi critique qu'en Suisse, où la guerre nous a causés et nous cause encore tant de pertes. Comme nous, les hôteliers autrichiens cherchent à donner à la saison imminente au moins le caractère extérieur d'une saison d'étrangers, et il est compréhensible qu'étant donné les relations étroites qui existent entre l'Autriche et l'Allemagne, ils comptent surtout sur la visite du public des touristes allemands. Toutes les pensées et les aspirations de ces hôteliers vont à cette clientèle allemande et ils ne laissent rien de côté de ce que peut aider à attirer ces amis visiteurs. On a même parlé de la création d'une alliance de tourisme allemande-autrichienne et l'on s'est imaginé qu'une telle mesure initierait une ère de développement réjouissant et de pur bonheur pour l'industrie des hôtels en Autriche.

Il nous est impossible de rechercher si ces belles perspectives reposent sur des bases réelles ou si ce n'est que de la musique d'avenir. Il est un fait que les centres de l'industrie du tourisme travaillent assidûment dans ce sens et qu'ils paraissent avoir gagné le Ministère à leur plan. Le 25 Février de l'année courante une délégation de l'Union des hôteliers autrichiens fut reçue par le Ministre de ce département et lui remit un mémoire contenant les mesures que les hôteliers estiment nécessaires pour la vivification et le développement de l'industrie du tourisme pendant la guerre et après la conclusion de la paix.

Nous apprenons par une feuille viennoise que le mémoire accentua dans sa partie essentielle l'avènement d'une nouvelle époque pour le tourisme en général par suite de la guerre et l'importance d'un développement bien dirigé de cette industrie au point de vue des intérêts bien compris de l'Etat. Les hôteliers autrichiens y démontrent qu'ils n'ont reculé devant aucun sacrifice pour assurer, même pendant la guerre, aux étrangers un accueil irréprochable et un abri sûr; ils expliquent que, si de nombreuses lacunes se sont fait sentir au point de vue de la propagande des voies de communication et du tourisme, il sera facile de les combler avec l'aide de l'Etat. Deux points sont importants avant tout dans cette matière. Il faut savoir où cette propagande pourra être menée avec succès et à quel moment elle doit intervenir.

En ce qui concerne le premier point, le mémoire démontre clairement que, vu les complications internationales et la haine qu'elles provoquent entre les différentes nations, il faudra renoncer pendant un bon nombre d'années après la conclusion de la paix à voir arriver les Anglais, les Français, les Belges et les Russes en assez grand nombre. Il faut donc concentrer toute la propagande en première ligne sur l'Allemagne alliée. Tous les Etats qui ont reconnu la grande importance de l'industrie du tourisme, avant tout la Suisse, la France, l'Italie, la Belgique, la Hollande et la Scandinavie, ont essayé depuis longtemps par tous les moyens à attirer vers eux le grand courant des touristes allemands. L'époque actuelle cependant est très propice pour commencer une propagande bien dirigée en faveur des centres du tourisme autrichiens. Il serait faux d'attendre jusqu'au moment de la conclusion de la paix pour initier cette campagne; la propagande doit commencer de suite si l'on ne veut pas perdre un temps précieux. Car, déjà pendant la durée de la guerre, de nombreux reconvalescents seront obligés de visiter des lieux de bains ou de repos, et il est temps d'ouvrir les bains autrichiens à cette clientèle de blessés en voie de guérison. Pour arriver à ce résultat il faudra entreprendre en Allemagne une propagande digne de ce haut but.

Le Ministre, M^r le Dr Trnka, s'est entretenu avec les délégués sur tous les détails de l'action en faveur du tourisme; et il a re-

connu la haute importance économique de l'industrie des hôtels autrichienne et la nécessité des mesures destinées à aider le développement du tourisme. Il fit comprendre aux délégués qu'on ne devait pas négliger cette question pendant la durée de la guerre et qu'il l'étudierait avec toute l'attention qu'elle méritait.

Telle était la situation à fin Février. Il faut croire que, dès lors, on s'est mis vigoureusement au travail dans ce sens. Néanmoins il semble que tout n'est pas allé comme on l'avait prévu et comme on le désirait, car nous voyons d'après un protocole de l'Union des hôteliers autrichiens que l'action de propagande a échoué, malgré l'assentiment du Ministre, et que quelques directeurs de journaux et journalistes, hommes de confiance du Ministère, ont opposé à ce projet une série d'objections. Lorsqu'on apprit que quelques organes de la presse allemande déconseillèrent cette action pour le moment, le Ministre abandonna son plan pour l'instant, mais les fonds déjà prévus pour l'exécution de ce projet furent réservés pour servir un même but à un moment où l'on aurait plus de chances de succès.

Les hôteliers de la Monarchie ont été plus ou moins désappointés en apprenant que le Ministre avait retiré sa collaboration à un projet dont on se promettait déjà de bons fruits dans les prochains mois. L'organe officiel de l'Union des hôteliers, «L'Industrie autrichienne des Hôtels», prête sa voie à ce désappointement dans un article acerbe, intitulé: «Misère du tourisme autrichien». Le journal se plaint qu'un plan si bien préparé ait sombré à cause de quelques objections mesquines. Il montre ensuite à ses lecteurs de quelle manière les Suisses arrangent de telles campagnes et émet l'idée que les hôteliers suisses ne laisseront pas passer cette occasion pour attirer vers leur pays les touristes allemands que les Autrichiens n'ont pas osé inviter.

Heureusement, la situation n'est pas si critique et l'organe viennois exagère beaucoup en faisant apparaître le danger suisse dans des couleurs si sombres. L'idée de propagande de l'Union des hôteliers n'a été écartée que momentanément et on l'exécutera sans doute dès que le rétablissement d'une vie normale dans la vie économique lui assurera le succès. Beaucoup de journaux allemands ont salué avec sympathie un tel mouvement et ont fait de grands efforts pour préparer dans le public l'idée de la réalisation d'une Union de tourisme avec l'Autriche. Nous autres Suisses ne devons pas oublier qu'entre les deux Empires du centre il se prépare lentement, mais sûrement, un rapprochement économique dont l'industrie des hôtels, et surtout les places de tourisme, profiteront beaucoup. L'industrie de tourisme autrichienne nous menace peut-être bien plus que nos hôtels les leurs.

Il s'agit donc de nous préparer avec toute notre vigueur et notre puissance commerciale pour tenir tête à l'avenir à la concurrence étrangère.

Calcul de cuisine dans l'industrie hôtelière.

(Par M. E. Rohr, directeur d'hôtel.)
(Traduction.)

Comme les différents contrôles de comptabilité sont absolument indispensables d'une consciencieuse et loyale administration dans l'industrie des hôtels, les calculations d'exploitation sont un facteur extrêmement important auquel, en général, on ne porte pas assez d'attention dans l'industrie hôtelière. La façon dont chaque négociant ou chaque fabricant sait en première ligne calculer son prix de revient de ses marchandises pour pouvoir arrêter son prix de vente et être préoccupé de ses dépenses par des vérifications périodiques, peut seule conduire son exploitation dans une voie normale et lui assurer une base rémunératrice. Les peines et le travail qui en résultent, ainsi que le sacrifice de temps exigé, seront largement récompensés dans l'établissement des calculs réguliers de rendement, par les avantages et les économies qu'ils apporteront sans s'en douter.

Qu'entend-on par la calcul de l'exploitation? C'est la fixation correcte et périodique des dépenses individuelles, c'est-à-dire des dépenses d'exploitation reportées sur l'unification technique de l'entreprise de l'industrie hôtelière.

Que doit faire ressortir en particulier la calcul de l'exploitation? Elle doit en première ligne établir une situation exacte de l'évaluation des prix de revient comme dépenses

d'exploitation. Elle nous remet en mains par des balances comparatives périodiques des résultats de calculs servant à remonter toutes les difficultés persistantes, à réduire les dépenses exagérées, et à organiser l'exploitation d'une manière rationnelle et rémunératrice. Les livres de comptabilité donnent bien par saison ou par la vérification annuelle des indications moins précises sur les Pertes et Profits; c'est-à-dire le résultat des différentes catégories de services, de l'exploitation d'hôtels. Mais il arrive bien souvent que ces constatations donnent lieu à de véritables surprises et à de pénibles désagréments. Quand, par exemple, les comptes de cuisine accusent, malgré l'application d'une stricte économie comme achats rationnels, que les gains restent bien en arrière des prévisions escomptées; quand les comptes pour le combustible, au lieu d'une réduction de dépenses sûrement attendue, comme conséquence d'invitations incessantes à l'économie, et qu'une dépense plus élevée se présente comme emploi de combustible, etc.

De pareilles surprises ruineuses doivent être atténuées ou supprimées par l'introduction de calculations périodiques qui, par les chiffres éloquentes que l'on a sous la main, doivent nous faire sauter aux yeux la situation réelle, non seulement à la fin d'une saison ou d'un règlement de comptes de fin d'année, mais doivent nous procurer à toute époque les moyens de liquidation de la situation déplorable existante de l'exploitation.

La plus grande tâche à résoudre, et par dessus tout la situation la plus avantageuse à obtenir, ne sont réalisables que par l'introduction de la calcul de cuisine; c'est pourquoi nous devons en première ligne lui vouer toute notre attention.

Pour remplir complètement son but, le formulaire de calcul de cuisine doit être simple et facile à contrôler dans son entier et tenu avec une scrupuleuse exactitude; il suffit à cet effet d'avoir un simple livre de contrôle des marchandises et une feuille détaillée, divisée en colonnes, matériel que l'on peut se procurer tout imprimé. Le système de comptabilité américaine par colonnes nous donne aussi la voie à suivre pour pouvoir établir des comptes de cuisine simples et facilement contrôlables. La première des conditions est aussi ici le contrôle exact, aussi bien pour les marchandises entrées en magasin que pour celui de la remise de ces dernières aux différents décastères; comme la cuisine, les salles, les étages, etc. C'est ici que l'accompagnement ponctuel de bulletins de livraison par les fournisseurs pour toutes les marchandises livrées rend de très importants services.

Dans le livre de contrôle des marchandises seront portées et détaillées jour par jour toutes les entrées de marchandises livrées par les fournisseurs, avec indication du prix et du montant de leur valeur. Seront aussi inscrites là, toutes les denrées, comme les conserves, les farines, etc., tirées du grand dépôt de la dépense, qui sont remises pour l'emploi quotidien. Du côté droit du livre de contrôle on tiendra les écritures sur la sortie des marchandises, en proportion des vivres et objets journalièrement nécessaires à la cuisine; en partie comme décompte du jour des livraisons en lait, viande, légumes, etc., qui, réunies, sont livrées à la cuisine par le fournisseur, en partie, suivant l'indication des bons de cuisine, établis jour par jour par le chef de cuisine pour tout ce dont il a besoin, comme conserves, œufs, beurre, etc. Il en sera de même pour l'inscription ponctuelle de toutes les denrées qui seront directement utilisées dans les salles à manger, restaurations, etc., comme le pain, le beurre, le miel, etc., et qui seront délivrés aux chefs de service contre remise de bons. Mêmes mesures seront prises pour les denrées délivrées directement par la dépense, comme les fruits, le dessert, etc.

Suivant ces inscriptions qui, si elles sont faites chaque jour consciencieusement pour chaque exploitation, les montants peuvent être reportés par catégories plus ou moins détaillées, suivant qu'on le jugera à propos, dans le livre de sortie des marchandises, avec un minimum sacrifice de temps, pour être reportés dans les divisions inférieures correspondantes, comme la viande, le pain, la pâtisserie, les légumes, etc.

L'addition de ces reports à la clôture de chaque période de calcul (hebdomadaire ou mensuelle) portera sur le total des dépenses pour la fourniture des marchandises brutes de la cuisine, soit les dépenses personnelles pour les vivres. Le montant de ces totaux divisé par le chiffre des hôtes présents durant la période de calcul, soit des nuits d'habitation donne ensuite le prix de revient par jour d'entretien pour les diverses catégories de vivres. C'est ici que se montre exactement ce que la cuisine dépense par jour et par

hôte pour les vivres; et, suivant les résultats périodiques, il sera facile à l'hôtelier d'amener des maintenus existants à se balancer par les recettes et à chercher à réaliser des économies, où celles-ci peuvent se faire, sans porter préjudice à la renommée de la cuisine.

Si nous ne prenons en considération que la plus petite économie sur les dépenses de la cuisine — ne serait-ce que 10 centimes par hôte et par jour — chiffre qui se multiplierait par le nombre des hôtes et des jours courants; alors chaque connaisseur sérieux devra se dire: que le temps et la peine employés à la calculation sont abondamment compensés par les avantages matériels qui en résultent. Je sais par mon expérience dans la vie pratique que, par l'introduction de la calcul périodique, même pour un petit hôtel de 50 lits, exploité d'une manière excellente et économique, avec le même personnel et même bonne cuisine, il s'est produit une économie quotidienne de 25 à 30 centimes par hôte sur les dépenses de la cuisine. Le cuisinier-chef et son état-major se sont fait un devoir d'améliorer le résultat de période en période, et il en résulte tout à coup un avantage beaucoup plus grand par la calcul qui se produit au moment psychologique et qui transforme tant patron qu'employés en connaisseurs économes et expérimentés. La calcul de cuisine a aussi une influence salutaire comme diversité et changement, en donnant la main aux chiffres explicatifs de l'emploi du matériel brut des diverses catégories comme unité d'action attrayante par trop facile, spécialement en ce qui se rapporte à l'emploi surabondant de viande, ce qui est fort bien dans l'intérêt de la maison.

Revenant en arrière sur la préparation de la calcul, il doit encore être rappelé que, naturellement, les petites réparations à faire au matériel de cuisine, comme l'étamage d'ustensiles culinaires, l'aiguillage des couteaux, les passoires et le matériel de nettoyage doivent être aussi comprises comme dépenses diverses. De même, pour ce qui concerne le combustible destiné aux besoins de la cuisine, gaz, houille, etc. Ces fournitures devront être contrôlées exactement par périodes très courtes jusque dans les plus petites exploitations; cependant, ici aussi, il se présentera une ressource par l'application d'une taxation approximative.

Les traitements du personnel de cuisine seront aussi ajoutés dans la calcul de la cuisine, valeur qui peut facilement être extraite du livre des comptes courants des traitements d'employés. Lors de la vérification périodique des comptes, il sera de temps en temps ajoutée une certaine provision de denrées étant déjà entrées en ligne de compte et ayant déjà été complétées; celles-ci seront reportées sur la période suivante. Cet excédent se balancera par la clôture des différents comptes, ou bien encore par l'établissement d'un inventaire provisoire, en déduction de la valeur des postes individuels, ce qui procurera l'avantage d'une plus grande exactitude.

Cette calcul, reportée sur les lits arrêtés par des étrangers, conviendrait plus particulièrement aux hôtels dans lesquels les hôtes séjourneront pendant une longue période de temps, soit les exploitations de pensions. Mais cette comptabilité conviendrait aussi bien aux hôtels s'occupant des hôtes de passage, par la compensation des passagers externes avec la diminution des repas des hôtes réguliers de l'établissement. Dans les exploitations de restaurations, où le monde des hôtes consommateurs ne peut pas facilement être contrôlé, les dépenses individuelles seront fixées par un certain pourcentage comparatif sur les recettes. Mais le décompte des dépenses individuelles dans l'exploitation de la cuisine ne doit pas nous suffire, mais bien nous stimuler vers une activité technique plus vaste comme comptabilité pour laquelle l'exploitation riche en changements des hôtels et des restaurations nous présentera des exemples journaliers.

Si un hôte commande un mets à la carte, que ce soit par exemple du jambon froid ou «une tranche», etc., etc., il n'est naturellement pas indifférent que l'on emploie, pour servir cette portion, 150 à 200 grammes de matériel brut, car, quoique cette différence sur une portion ne comporte peut-être qu'un petit écart de 15 à 25 centimes, celui-ci représente néanmoins toujours encore une diminution de 10 à 20% du prix de vente, et elle s'arrondit dans le cours d'une année de manière à former une somme très respectable qui représente souvent le bénéfice total d'une consommation. Combien il est facile, spécialement dans les périodes commerciales ordinaires, de mettre sur la balance le matériel brut qui comme que, comme, doit être cherché au frigorifique ou dans la garde-manger, et d'en déduire les dépenses personnelles. Cela va sans peine et sans perte de temps par un

Zuverlässige Bücherabschlüsse

erzielen Sie durch Inanspruchnahme der Kontrolle der Allgemeinen Treuhand- und Revisionsgesellschaft in Basel, Gerbergasse 30, Telefon 5008. Unbedingte Verschwiegenheit über alle durch die Revision zur Kenntnis gelangenden Verhältnisse. Prospekt und Auskunft kostenfrei.

SWISS CHAMPAGNE
La plus ANCIENNE MAISON SUISSE
Fondée en 1811, 2 Médailles
EXPOSITION DE BERNE 1914
MÉDAILLE D'OR
avec félicitations du Jury



MAISON FONDÉE EN 1829
SWISS CHAMPAGNE
Berne Médaille d'Or 1914
avec félicitations du Jury



Speisekartoffeln
verkauft
in beliebigen Posten
(von 50 kg. an)
Joh. Straub, Land-
desprod., Amriswil.
(330)

Hotelbuchführung
Abschlüsse, Nachtragungen, Neueinrichtung, Inventuren, Ordnen vernachlässigter Buchhaltungen, Revisionen, bezogen gewissenhaft
Albertine Bär & Emil Hohmann
Bücherexperten
45 Zürich II Steinhaldenstr. 62
Telephon 6392
Kommen auswärts. Sämtliche Bücher vorrätig.

Zu verkaufen.
Wir haben gegenwärtig eine Anzahl kleinere u. grössere
Hotels
(Jahres- u. Saisongeschäfte) in Zürich und in der ganzen Schweiz zu ausserordentlich günstigen Bedingungen zu verkaufen. Nie wiederkehrende Kaufsgelegenheit!
Schweiz. Hotel-Industrie Zürich
G. Kuhn-Eichacker
106 Bahnhofstrasse 106
Erstes und ältestes Spezial-Bureau dieser Branche.
Gute, preiswürdige Objekte werden stets in Auftrag genommen, unter Zusage strengster Disziplin.
Streng reelle u. gewissenhafte Vermittlung. (383)
Feinste Referenzen.

Wegen vorgeschrittenem Alter und weil ohne männlichen Nachkommen wird für ein
Hotel 200 Betten
mit grossem Verkehr in bester Stadtlage verbunden mit einem Café und Restaurant, in einer grossen Residenzstadt, ein Teilhaber zum baldigen Eintritt **gesucht**. Nach kurzer Zeit Alleinübernahme mit Liegenlassen des Kapitals auf lange Zeit in Aussicht gestellt.
Hervorgehoben muss werden, dass nur tüchtige, ernste Bewerber in Betracht kommen können. Zuschriften mit Kapitalverfügung nebst Angabe erster Auskünfte erbeten unter M. O. 8589 Rudolf Mosse, Annoncen-Exped. Frankfurt a/Main. (365)
Kapital etwa 80,000 Mark erforderlich.

MAULER & C^{IE}
au Prieuré St-Pierre
MOTIERS-TRAVERS

Hotel- & Restaurant- Buchführung
Amerikanisches System Frisch.
Lehre amerikanische Buchführung nach meinem bewährten System durch Unterrichtsbücher, Hunderte von Anerkennungsbriefen. Garantieren für den Erfolg. Verlangen Sie Gratisprospekt. Prima Referenzen. Rechte auch selbst in Hotels und Restaurants Buchführung ein. Ordnen vernachlässigter Bücher. Gehen auch nach auswärts.
Alle Geschäftsbücher für Hotels auf Lager.
H. Frisch, Zürich I
Bücherexperte (334)

Hotel-Direktor
28 Jahre, in allen Teilen der Hotelbranche bewandert, mit ebenso fachtüchtiger Frau, momentan Leiter eines grösseren Hotels in bekannatem Badekurort,
sucht Engagement
für den Winter. In- oder Ausland. Beste Referenzen. Offerten unter Chiffre Z. O. 2864 an die Annoncen-Expedition Rudolf Mosse, Zürich, Limmatquai 34. (372)

NEUCHÂTEL CHÂTENAY
Fondé 1796
HORS CONCOURS — MEMBRE DU JURY
Berne 1914

Associé
gesucht auf erstkl. Baugrund in Land, direkt an grossem Zentralbahnhof, geeignet für Hotel-Restaurant. Ia. Frequenz sicher. Anfragen unter Chiffre W 2923 Y. an Haasenstein & Vogler, Bern. (386)

Hygienische
Bedarfsartikel und Gummwaren in grosser Auswahl. (Probierproben gratis) Preisliste mit 100 Abbild. gratis u. versch. Sanitätsgeschäft P. Hübscher (377) Seefeld 98, Zürich 8. II 546

Garantiert reiner
Berner Alpenrahm
Weltbekannt als Schlagschnee zu Süss-Speisen und Glace
Höchst ausgiebig infolge seines hohen Fettgehaltes
Unentbehrlich für Hotels, Konditoreien und Pâtisseries
Feinstes Aroma — Grösste Haltbarkeit
Zu beziehen in Delikatess-Geschäften oder direkt bei der **Berner Alpenmilch-Gesellschaft Stalden** (384) Emmental (Schweiz)



Ein **Solodans-PHONOLA** an jedes Piano passend, mittels welcher jedermann ohne Kenntnisse tadellos Klavier spielen kann. Praktisch für Kurhotels. Ferner ein **Pr. 3579 A.**
Stutz-Flügel
kreuzsaitig, Eisenkonstruktion. Beide Instrumente, zusammen oder einzeln, ausserordentlich billig bei
Louis Eckenstein
Nadelberg No. 20 **BASEL** Telephon No. 1239.

Thee-Rikli
Neue Importen von **Ceylon-, Indischen- und Chinatheen** in bekannt vorzüglichen Qualitäten u. Mischungen
A. Rikli-Egger, Bern
Thee-Import in gros Verpackt in Kisten von 2 1/2, 5 und 15 Ko.
Telegraph-Adresse: „Riklithee“ Bern. (378)

Per August ist **zu verpachten** das (373)
Hotel Europäischer Hof in Mülhausen im Elsass sehr gut gehendes, altschickantes Haus, nahe dem Bahnhof gelegen. Inventar vorhanden. Anfragen an die **Brauerei Freund, St. Ludwig** (Elsass).

Die Mitglieder des Schweizer Hotelier-Vereins
sind gebeten, bei Deckung ihres Bedarfs die Inserenten der „SCHWEIZER HOTEL-REVUE“ zu berücksichtigen und sich bei allen Anfragen u. Bestellungen auf das Vereinsorgan zu beziehen.

Abfallfette und Dele
gelb und schwarz, auch verdorbene, werden von chem. Fabrik fortwährend zu Tagespreisen gekauft. Fässer gratis zur Verfügung. Offerten unter Chiffre Z. R. 2842 an die Ann.-Exp. Rudolf Mosse, Zürich, Limmatquai 34. (368)

Gebrauchte leere Champagner-Flaschen ganze und halbe
zu kaufen gesucht
jedes Quantum. Gef. Offerten mit Preisangebot franko Basel, an Postfach No. 20477 Basel I. Bl. 8666 a.

Hotel-Pension
avec Café-Restaurant près Lausanne. 800—900 m. altitude
à louer
S'adresser par écrit sous Y 23106 L. A. Haasenstein & Vogler, Lausanne. (374)

Daily Mail
CONTINENTAL EDITION
Gives all the News Many Hours in Advance of any other English Journal circulating on the Continent.
Head Office: 28, Rue du Sentier, PARIS.

Zürich I Hotel z. schwarzen Bären
:: Bäregasse beim Paradeplatz ::
Mässige Preise. Zimmer mit und ohne Pension.
Rendez-vous der Hotelangestellten.
Höflichst empfehlen sich: **A. & B. Stöcklin.** (320)

Johannisbeeren Stachelbeeren Heidelbeeren Kirschen (375)
liefert in grösseren Quantitäten und korbweise, speziell zum Sterilisieren, zu **bester Tagespreisen**. Bestellungen erbittet möglichst rechtzeitig
N. Laubacher, Landesprodukte en gros, Zürich I, Gessnerallee 86.

Persil bleibt Persil
Der große Erfolg!
Das beste selbsttätige
Kein anderer Waschzusatz erforderlich, da hierdurch die Wirkung beeinträchtigt und der Gebrauch verteuert wird.
Waschmittel für Weiss- und Wollwäsche!
HENKEL & Cie A. G., BASEL. Auch Fabrikanten der alleibeißen **Bleich-Soda „Henco“**.
Überall erhältlich, niemals lose, nur in Original-Paketen.

Hotel-Verkauf.
Die Konkursverwaltung im Konkurse über die A.-G. Kurhotel „Esplanade“ Minusio-Locarno, bringt am 26. Juli 1915, nachmittags 2 1/2 Uhr, im Kurhotel Esplanade in Minusio-Locarno, auf I. öffentliche Steigerung das
Kurhotel „Esplanade“
mit Nebengebäuden etc. und 46,699 m² Wiesen, Reben und Parkanlagen; sämtlicher Zugehör, das gesamte Hotelmobiliar, sowie 3 Automobile etc. Ferner: Guthaben im Betrage von Fr. 3000.— an die A.-G. Elektrische Strassenbahn Locarnesi.
100 Aktien à nom. Fr. 25.— dieser Gesellschaft.
Bezüglich der näheren Spezifikation der Gantobjekte wird auf die Publikation im Schweizerischen Handelsamtsblatt vom 23. Juni 1915 verwiesen. Die Gantbedingungen liegen beim **Betriebs- und Konkursamt Locarno**, vom 16. Juli 1915 an, zur Einsicht auf.
Die Konkursverwaltung. (376)

Auf kommenden Herbst wird eine kleine, modern eingerichtete
Fremdenpension
in milder, freier Lage, zu mieten gesucht.
Offerten unter T 2690 L. an Haasenstein & Vogler, Lausanne.

WER
Beleuchtungs- oder Heizungs-Anlagen od. Closet-Einrichtungen in Hotels, Pensionen oder Kur-Anstalten besorgt, inseriert mit Erfolg in der in Basel erscheinenden
HOTEL-REVUE
Offizielles Organ des Schweizer Hotelier-Vereins

„FIDES“
Revisionen
Buchhaltungs- und Betriebsorganisationen Liquidationen, Sanierungen
Vermögens-Verwaltungen
Konstituierung von Aktien-Gesellschaften im In- und Auslande (32)
Bildung u. Leitung von Syndikaten
Beratung in Steuer- und betriebsorganisatorischen Angelegenheiten
Treuhand-Vereinigung
Zürich I, Bahnhofstrasse 69
Absolut unabhängiges Institut
Telegraphische: „Fides“. Telephon 102, 87

Demme & Krebs, Bern
Gegründet 1864 Export Telephon No. 1887
Spezialitäten: Kirschwasser, Enzian, Reekholder, Trusen, Zwetschgenwasser, Magenbitter, Heidelbeerbranntwein, süsse Liqueurs, div. Stropps etc.
Direkt. Import v. Cognac, Rhum, Arac, Whisky, Turiner-Wermuth, Malaga, Madere, Sherry, Portwein, Sherry-Brandy, Chartreuse, Bénédictine etc.
CHAMPAGNER-WEINE
Goldene Medaillen und Diplome: Zürich, Melbourne, Paris, Bern, Gené etc. (348)

TEE
beziehen Sie vorteilhaft durch
Ruggenlin & Co., Zürich
Bahnhofstr. 39. (Direkter Import.)
Zu vermieten
auf Ende des Sommers, in bedeutendem Luftkurort der franz. Schweiz, eine
grosse Pension
vollständig möbliert oder auch unmöbliert.
Ganz neues Gebäude, das allen Anforderungen bezüglich moderner Komfort und Luxus entspricht. Platz für 35 bis 40 Kranke. Prachtvolle Lage. Würde sich eventuell zur Einrichtung einer Klinik eignen.
Man schreibe unter X 22559 L. an Haasenstein & Vogler, Lausanne. (355)